



Séance du 7 mars 2013

COMPTE RENDU

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusée : Madame Béatrice SIAUDEAU qui a donné pouvoir à Mme Marie-France BUGEAUD

Madame Maryse TOURNIER a été nommée secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2013 a été adopté.

1 – Centre municipal de Santé – Appel d'Offres et demande de subventions

Dans le cadre des travaux d'aménagement du centre de santé dans les locaux actuels de la mairie, les demandes de subventions vont être adressées aux différents organismes concernés (Conseil Général, Préfecture, Agence Régionale de Santé, Région...). Les travaux ne pouvant pas commencer avant les notifications d'attribution de l'ensemble des subventions, l'appel d'offres ne se fera qu'après.

2 – Future mairie – Avenants

Un avenant négatif (- 1 769 € HT) est conclu avec l'entreprise de maçonnerie car les travaux de désamiantage prévus au marché non finalement pas été nécessaires.

Un avenant positif (+ 5 989 € HT) est conclu avec l'entreprise réalisant les cloisons sèches : des cloisonnements supplémentaires sont nécessaires pour la mise aux normes du local des archives.

3 – Ecole Marie Godet – Montant du forfait communal 2013

La somme de 520 € par enfant sera attribuée cette année à l'école soit un total de 117 000 €

4 – Assainissement la Guierche – Avenant à la convention de groupement de commande pour la maîtrise d'œuvre

Une convention de groupement de commande pour la maîtrise d'œuvre a été signée avec la commune de St André Goule d'Oie en décembre 2012. Afin de se mettre en conformité avec le code des marchés publics, une modification est apportée dans les termes à savoir substitution de "la commission d'analyse des offres" par "commission d'appel d'offres du groupement"

5 – Assainissement la Guierche – Devis pour une aide technique à la maîtrise d'ouvrage

Afin de rédiger la partie technique du dossier de consultation des entreprises pour la maîtrise d'œuvre, le devis du cabinet AHE Environnement est accepté pour un montant de 250 € HT

6 – P.L.U. – Réalisation d'une étude "loi Barnier"

Une étude pour réduire l'emprise de la loi Barnier est confiée au cabinet "Agence 7 lieux" pour un montant de 5 950 € HT (Vote à bulletins secrets- 14 votants : 13 OUI – 1 BLANC)

7 – Lotissement de l'Hommeau 2

Dans le futur lotissement communal de l'Hommeau 2, il a été décidé de refuser les murets de clôture en façade. Seul un paysagement (gazon, haie avec grillage à l'arrière...) sera autorisé (vote à bulletins secrets – 14 votants : Muret 5 voix – Paysagement 9 voix)

8 – Révision du loyer de l'auto-école

Compte tenu de l'évolution de l'indice de référence des loyers, le loyer de l'auto-école passera à 387.14 €/mois à compter du 1^{er} avril.

9 – Demande de subvention OGEC du Brandon – St Joseph

Un enfant de Vendrennes étant scolarisé à l'école du Brandon St Joseph, une subvention de 520 € sera versée à l'école.

10 – Personnel communal – Convention de participation pour la protection sociale complémentaire

La commune a décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation pour le "risque prévoyance" lancée par le centre de gestion. La commune participerait à hauteur de 9 €/mois/agent pour un temps complet.

QUESTIONS DIVERSES

- Commission Finances : mardi 19/03 afin de préparer le budget
- Vin d'honneur club photo

Le club photo organise son exposition les 16 et 17 mars prochain. La commune prendra en charge le verre de l'amitié lors de l'inauguration.

- Assemblée générale départementale du Volley

L'assemblée générale départementale du Volley aura lieu en juin à Vendrennes. La commune prendra en charge le verre de l'amitié

- Repas du CCAS : mercredi 27 mars